



LE JDA

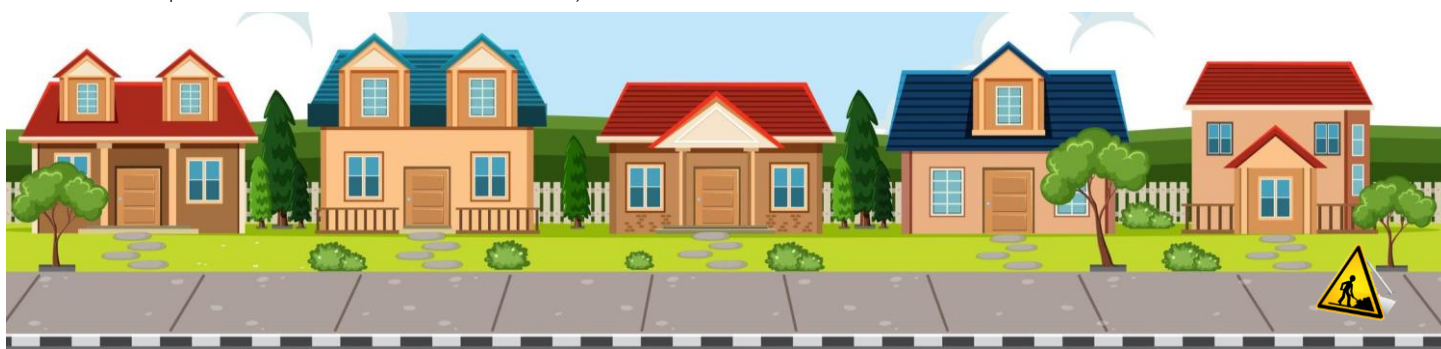
Le Journal des Avantonnais

N° 5
Mai / Juin 2021

Edito

L'hiver pluvieux a fortement dégradé la voirie. Avanton n'a pas échappé à la règle générale. La tâche est importante et a été quantifiée. Plusieurs exercices budgétaires seront nécessaires pour effacer les altérations du patrimoine routier. L'équipe municipale travaille à l'élaboration d'un programme pluriannuel pour y parvenir. En attendant, les agents municipaux s'emploient à réparer.

Pour l'année 2021, les travaux ont déjà commencé dans plusieurs rues (Tourelles, Clos de Beaumont, Touraine, Aunis). L'aménagement de la rue de la Vallée sera terminé avec le rehaussement des 2 ronds-points nouvellement créés et le renforcement de l'éclairage. En amont de nos travaux, les concessionnaires sont sollicités pour intervenir sur leurs réseaux. Eaux de Vienne remplacera la canalisation d'eau rue d'Anjou.



Le programme 2021 priorise aussi la **sécurité des collégiens** utilisant les transports scolaires. Plusieurs aménagements seront réalisés (éclairage, barrières de protection, quais pour l'accès aux bus, nouveaux abris bus) sur 6 équipements existants.

Le temps fort de cette année de travaux sera la réalisation de la **Voie Douce** qui reliera en parallèle de la route départementale, le bourg à La Bardonnaire - Martigny. Cette voie permettra des cheminements sécurisés pour les piétons et cyclistes.

Les besoins existent aussi pour les bâtiments. 2021 sera une année de réflexion et de quantification. Pour nous y aider, en collaboration avec Energies Vienne, un diagnostic thermique a déjà été établi début mars, sur les écoles, la salle des fêtes, la salle Plauzeau et les ateliers municipaux. Les rapports apporteront des éléments importants pour les travaux de rénovation à entreprendre. Ces travaux sont indispensables à l'amélioration du service mais ils vont engendrer des désagréments pour les riverains concernés et modifier parfois nos déplacements.

Les entreprises qui interviennent, mettent tout en œuvre pour concilier la sécurité des riverains, des usagers et de leurs équipes.

Je vous remercie de votre compréhension.



François VACOSSIN,

1er adjoint au Maire

Chargé de la voirie, des espaces verts,
des bâtiments et de l'urbanisme.

Vie Communale

- Budget : Compte administratif 2020 et Budget primitif 2021
- Police supra communale
- Infos : Elections 2021
- Circulation rue de la Gare

Cadre de Vie & Environnement

- Frelons asiatiques
- Rucher pédagogique
- Présence Verte Services
- Appel au civisme
- Lumière sur...

Vie associative

- Fête de la Musique
- Soutien au club de football
- Concours photos
- Etat civil
- Agenda

Compte administratif 2020 et Budget primitif 2021

L'année 2020 a été une année spécifique au niveau budgétaire, divers travaux d'investissement n'ont pu être réalisés, au vu du contexte sanitaire. Le résultat du Compte Administratif (CA) a permis de dégager un autofinancement un peu plus faible que l'année précédente, mais la commune n'a pas eu recours à l'emprunt pour la réalisation de ses investissements.

Vous pouvez retrouver tous les chiffres du Compte Administratif 2020 en ligne sur le site internet, sur le compte rendu du Conseil Municipal du 2 mars 2021.

La Covid-19 a impacté le budget de fonctionnement sur 2020 par des dépenses imprévues : achat de gels, de masques, produits d'entretien pour respecter le protocole sanitaire et frais de remplacement des agents placés en Autorisation Spéciale d'Absence. Le taux d'endettement par habitant pour la commune est de 231 euros. Par comparaison, celui du Département est de 525 euros, pour la Région de 574 euros et sur le plan National de 644 euros. Ces ratios sont consultables en mairie. Mr le trésorier a souligné la bonne gestion des finances de la commune, avec des investissements importants réalisés depuis un certain nombre d'années et ceux à venir.

Pour le Budget Primitif 2021 de la commune, il est prévu un montant en section de fonctionnement de : 1 644 042,43 € et pour la section d'investissement 1 518 758,06 €. Les demandes de subventions ont été demandées à l'Etat et au Conseil Départemental. La commune a également voté sur les 2 autres budgets :

- Le budget de la maison de santé et des maisons séniors qui s'équilibre entre les dépenses et les recettes, c'est un budget autonome. Tous les locaux sont occupés par des professionnels de santé et les maisons séniors sont complètes.
 - Le budget du Clos du Manoir : tous les lots ont été vendus et l'emprunt à court terme a été remboursé en avril 2021.
- Vous pouvez retrouver toutes ces informations et chiffres sur le site internet de la commune et les élus se tiennent à votre disposition pour tout autre renseignement.



Les élections départementales et régionales se dérouleront le 20 et 27 juin prochain dans le respect d'un protocole spécifique lié à la Covid-19.

La Municipalité vous informe du **CHANGEMENT DU LIEU DES BUREAUX DE VOTE**. Le scrutin se déroulera au **Gymnase d'Avanton**.

Par ailleurs, la Mairie **appelle à candidature** afin d'assurer le dépouillement des votes. Un besoin de **16 personnes scrutatrices vaccinées ou immunisées** sera nécessaire pour assurer cette mission.

Si vous souhaitez contribuer au bon déroulement des élections et que vous répondez aux critères, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie sur les heures d'ouverture, par téléphone au 05.49.51.63.46 ou par mail à contact@avanton.fr



Circulation Quartier de la Gare

Par arrêté du 18 mars 2021, l'accès au quartier de la gare est interdit à la circulation pour les véhicules empruntant la route de Jarret dans le sens Neuville de Poitou / Avanton.

A ce jour, malgré la signalisation mise en place, fort est de constater que de nombreux automobilistes ne la respectent pas.

Par conséquent, des contrôles de gendarmerie (et prochainement de la police municipale) seront effectués sur cet axe routier.

Pour faire suite à un projet de mise en place d'une police supra-communale sur les communes d'Avanton et de Cissé, Madame Le Maire va signer une convention avec la Municipalité de Neuville de Poitou pour bénéficier d'une présence d'agents de Police municipale dont les missions englobent : la prévention, la surveillance, le maintien de la tranquillité et de la sécurité publique.

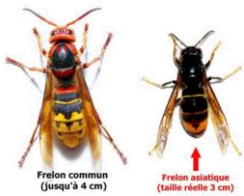
- **Patrouille et présence dans les quartiers** afin de veiller au bon ordre, à la sécurité, à la salubrité, à la sûreté et à la tranquillité publique, démarche de prévention, incivilités et dégradations.
- **Répression des infractions au code de la route** : stationnement et circulation, surveillance et régulation si nécessaire de la circulation routière.

La convention est applicable pour une durée d'un an renouvelable pour une durée maximale de 3 ans.

La sécurité des Avantonnaises et des Avantonnais est un axe important pour la municipalité qui se réjouit de cette première mutualisation entre 3 municipalités.

Police supra communale



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelons asiatiques

Le 06 avril 2021, le Conseil Municipal, par délibération, a choisi d'adhérer à la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Vienne (FDGDON) moyennant une cotisation annuelle de 200 €.

Parmi les prestations proposées, cet organisme assure la destruction des nids de frelons asiatiques.

Aussi, en cas de découverte d'un nid, veuillez contacter M. Armand HUGAULT de la FDGDON au 06 79 73 80 58. **Surtout, ne pas tenter de détruire le nid par vous-même.** Les frelons asiatiques sont réputés pour être très agressifs. L'intervention vous coûtera 97 € (commune adhérente) au lieu de 135 € (commune non-adhérente).

Rucher pédagogique



Samedi 27 mars, des membres du Comité Cadre de Vie et Environnement se sont retrouvés dans le Bois des Acacias sécateurs et débroussailleuse à la main.

Objectif : Nettoyer un espace dans le bois pour y accueillir très prochainement deux ruches pédagogiques.

Ce fut un moment très convivial et très enrichissant au cours duquel, Laurent, apiculteur, s'est prêté au jeu des questions/réponses sur les abeilles. Un petit café de l'amitié a clôturé cette matinée.

Lundi 29 mars, Laurent et Julien ont récupéré le premier essaim de l'année et l'ont déposé dans l'espace réservé à notre rucher pédagogique.



Tous ensemble, protégeons, préservons et respectons Avanton !



Téléassistance et Portage de repas

À vos côtés dans toute la Vienne, depuis plus de 25 ans.

TÉLÉASSISTANCE

- À domicile ou mobile, plus de sécurité où que vous soyez.
- 3 solutions, personnalisables avec différentes options.

PORTAGE DE REPAS

- Un large choix de repas, en menus ou à la carte.
- Existe en régimes et textures adaptés (sauf menu gourmand «Les Petits Plats d'Amandine»).

50% crédit d'impôts sur la téléassistance et la livraison des repas.

05 49 44 59 99

35 rue du Touffenet, 86000 POITIERS - presenceverteservices.com

Appel au civisme et à la propreté !

Depuis quelques semaines la municipalité constate que les actes d'incivilités se multiplient sur notre commune (Dépôts sauvages, dépôts de déchets en pieds de points d'apport Volontaires, borne « Relais » vandalisée, masques chirurgicaux abandonnés sur la voie publique, mégots de cigarettes et déjections canines...).

Au-delà de l'atteinte portée à l'environnement, ces « pollutions » obligent les agents communaux à intervenir pour nettoyer notre espace public et représentent un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser l'enlèvement des déchets.

Lumière sur...

Notre artisan « Manuel » plâtrier-plaquiste.



MA-SY, Les Maisons Sympas
MARTINS Manuel
3 rue d'Anjou, 86170 AVANTON

Contact : 06 50 65 97 29
Mail : 3386masy@gmail.com

Manuel, qui nous vient de BORDEAUX, a su gravir les échelons dans son métier passionnant : il a commencé comme apprenti à 14 ans, est devenu ouvrier tâcheron en plâtrerie traditionnelle puis a incorporé une entreprise où il est devenu chef d'équipe et enfin, conducteur de travaux.

A son compte depuis 17 ans, il a décidé de s'installer en tant qu'artisan à AVANTON depuis septembre 2020 dans les anciens locaux municipaux de la mairie : **MA-SY, les Maisons Sympas !** Aujourd'hui, Manuel entretient une vraie relation humaine avec son ouvrier. Il agit sur la Vienne pour les particuliers, maîtres d'œuvre ou encore architectes avec un relationnel et un sérieux reconnus.

Son entreprise est référencée QUALIBAT RGE pour tout ce qui concerne l'isolation intérieure des maisons aussi bien neuves qu'anciennes. Il maîtrise parfaitement la **rénovation intérieure** telles que, par exemple, l'isolation, la pose de parquet, les menuiseries et tous les petits travaux chez les particuliers. Manuel vous propose des devis gratuits.

Vous êtes ouvrier plaquiste ? Vous cherchez du travail ? Manuel vous propose de rejoindre son équipe !

Fête de la MUSIQUE

Le comité associatif de la commune d'Avanton organise sa fête de la musique* samedi **19 juin 2021**, à partir de 14h00.

Une scène ouverte accueillera différents groupes musicaux tout au long de l'après midi dans le centre bourg d'Avanton.

Cette journée se clôturera par un spectacle offert par la commune et animé par l'orchestre **ALL ACCESS**, à partir de 20h00, au parc de la salle des fêtes.

Orchestre ALLACCESS



*Selon les conditions sanitaires.

Victor COVAL, élu depuis 3 ans à la présidence du club de Foot d'Avanton, lance un appel à l'ensemble des habitants qui souhaiterait donner un peu de leur temps pour les aider.

Créé depuis 51 ans, le club a parfois rencontré des difficultés pour obtenir une école de foot structurée, en raison d'un manque de bénévoles disponibles le mercredi après-midi.

Leur responsable actuel ne pourra plus assurer ses missions pour la saison prochaine. Le Club se retrouve dans une situation complexe pour la rentrée de septembre si l'encadrement est absent. C'est avec son cœur de bénévole et de passionné pour son sport que Victor appelle tous les Avantonnais et leur entourage, ancien joueur, supporters souhaitant s'investir pour assurer l'encadrement de nos jeunes sportifs.

Victor COVAL reste à votre disposition pour répondre à toutes questions au **06.37.01.60.21**.



Notre club de foot a besoin de vous !

Concours photos !



Le COMITE CONSULTATIF JEUNESSE organise un concours photos sur le thème « **le printemps à Avanton** ».

Tu habites Avanton, tu as entre 10 et 17 ans, tu veux montrer le printemps et les couleurs dans ta commune, tu as envie de gagner un super lot ?

Alors, **tente ta chance et envoie tes plus belles images !** Pense à écrire ton nom, ton prénom et ton âge.

Toutes les photos seront publiées sur les réseaux sociaux de la commune et affichées en mairie.

Le jury (membres du Comité Consultatif Jeunesse et les candidats à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes) récompensera un lauréat par tranche d'âge : 10-13 ans et 14-17 ans.

Les deux photos primées seront publiées dans le JDA et récompensées chacune par **une entrée au Futuroscope**.

Pas de limite à la créativité ! Mets du fun, de la couleur ... Restons optimistes et profitons de cette belle saison qu'est le printemps !

Etat Civil

Naissances

TOURNIER Mila	Le 10/01/2021
GRICOURT BELLOIR Adam	Le 11/01/2021
GATINEAU Iléana	Le 20/03/2021

Décès

COLLAS Jean-Marie	Le 17/03/2021
-------------------	---------------

Agenda



- Les conseils municipaux : Le 18/05/2021
- à 20h00, à la mairie Le 15/06/2021
- Fête de la Musique Le 19/06/2021

Horaires de la Mairie



Période scolaire :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Vacances scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00

Une permanence d'élus est assurée chaque samedi, de 10h30 à 11h30. N'hésitez pas à utiliser ce créneau pour venir à la rencontre de vos élus et échanger avec eux.

Equipe de Rédaction

Directrice de publication : Anita POUPEAU • Equipe de rédaction : Yaurick LAIR, Éric BRU, Nadia LAVEDRINE, Frédéric GUIGNARD, Christine PETIT, Sandra GUERRERO CORDEBOEUF, Armelle COUSSOT, Carole BARRAULT FROUIN, Damien BODOT et Elodie LACOSTE • Graphisme/maquette : Elodie LACOSTE • Pour nous écrire : communication@avanton.fr • Site internet : www.avanton.fr